

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 10 NOVEMBRE 2015

Présents

Parents d'élèves élus FCPE : Mme Sille, Mme Durel, Mr Lohy

Parents d'élèves élus LUPEIQS : Mme Charpentier, Mme Pinard, Mme Mathiaud, Mme Joachim,

Représentants de la municipalité : Mr Frances

Enseignants : Mme Galinou (directrice), Mme Barrat-Morel, Mme Berthemey, Mme Filhoulaud, Mme Haury, Mr Mahler, Mr Nouidjem, Mme Taing.

Absents excusés :

Mme l'Mira-Vaqué, Inspectrice de l'éducation nationale

Mr Wylleman, DDEN

Mr Tinchant, enseignant,

Mme Desdomaines,

1/ Rentrée 2015

• **Présentation des membres du nouveau Conseil d'école** : Tour de table

Les représentants de parents ont été élus lors du scrutin du 9 octobre 2015. Le taux de participation est de 17,31%. La FCPE a obtenu 3 sièges et LUPEIQS 5 sièges.

• **Effectifs, personnel enseignant et structure pédagogique**

→ Effectifs : Il y a 198 élèves dans l'école cette année :

→ 23 TPS

→ 62 PS, répartis dans 2 classes de PS et 1 classe de PS/MS

→ 59 MS, répartis dans 1 classe de MS, 1 classe de PS/MS et 2 classes de MS/GS

→ 54 GS, répartis dans 1 classe de GS et 2 classes de MS/GS

→ Nouveaux enseignants dans l'équipe : Emilie Barrat-Morel (TPS) + Aurélie Berthemey (GS) + Gwladys Desdomaines (MS à mi-temps avec Albane Filhoulaud) + Romain Mahler (PS2 remplaçant de Souade Ghannaj) + Coryne Galinou (PS1 et direction)/ johann Tinchant : le mardi dans la classe de PS1 (septembre-octobre-novembre) / Mélanie Martin : le mardi dans la classe de PS1 (à partir du 24 novembre 2015).

→ Le nouveau programme de l'école maternelle

L'école maternelle est un cycle unique qui développe cinq domaines d'apprentissage (mobiliser le langage dans toutes ses dimensions/construire les premiers outils pour structurer sa pensée/agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique/explorer le monde/agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques).

Dans ce nouveau programme, la place primordiale du langage est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de toutes et tous, la place du jeu libre et/ou structuré est elle aussi mise en exergue.

De plus, un accent est mis sur la place donnée au dialogue enseignants-parents et sur l'évaluation positive, qui met en valeur le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il effectue par rapport à lui-même.

2/ Vie de l'école

• **L'organisation de la vie de l'école :**

→ circulation dans les locaux : Nouvelle organisation pour répondre aux directives « Faire entrer les parents dans l'école, les intégrer à la vie de l'école » qui facilite l'organisation interne pour les enseignants (notamment ceux de double-niveaux).

De fait, les parents de tous les élèves de l'école accompagnent leurs enfants dans les classes le matin et viennent les chercher dans les classes le soir ; les parents des élèves de TPS et PS viennent également chercher leurs enfants dans les classes le midi, alors que les parents des MS/GS et GS attendent leurs enfants dans le hall.

La restriction de l'accès au hall pour les poussettes est réaffirmée.

L'entrée pour les TAP et APC s'effectue côté grille -cour de récréation, à 13h30.

→ organisation des dortoirs :

Trois dortoirs pr cette 1^{ère} période, afin de favoriser le sommeil de chacun.

1^{er} dortoir : TPS, classe des TPS / 2^{ème} dortoir : dortoir « officiel », qui accueille les élèves de PS qui mangent à la cantine = 25 à 30 élèves en moyenne chaque jour /

3^{ème} dortoir : PS, classe de Coryne. Dortoir qui accueille les élèves qui mangent chez eux et reviennent pour l'après-midi = une quinzaine d'élèves en moyenne chaque jour.

Nouvelle organisation prévue courant 2^{ème} période : rassemblement des 2^{ème} et 3^{ème} dortoirs dans le dortoir principal, afin de libérer la classe de PS1 (3^{ème} dortoir) pour y accueillir les élèves de MS qui ont besoin d'un lieu pour un vrai temps calme pendant les TAP (nous en parlerons avec les TAP). Cette nouvelle organisation nécessite des investissements (paravents) gérés par la mairie.

→ la pause méridienne :

Elle a lieu de 11h30 à 13h30 les lundis et jeudis, pour les élèves qui bénéficient de l'APC ou pour ceux qui vont aux TAP, et de 11h30 à 14h15, pour les élèves n'allant ni à l'un ni à l'autre.

Elle a lieu de 11h30 à 13h30 les mardis et vendredis, pour les élèves qui vont aux TAP ou de 11h30 à 14h15, pour les élèves n'y allant pas.

Les élèves mangeant à la cantine (entre 107 et 113 élèves de maternelle par jour) sont pris en charge soit par les Atsem, soit par un animateur, dans les classes, avant l'ouverture des portes de l'école, afin de favoriser la bonne circulation de tous.

Le temps de restauration dure 55 mn (11h35-12h30), puis passage aux toilettes et dortoir pour les TPS-PS ainsi que pour certains élèves de MS ayant besoin de repos, ou récréation pour les autres élèves de MS et GS, avant les TAP.

• **Le projet d'école :**

Les objectifs et leur mise en place seront davantage à l'ordre du jour du deuxième Conseil d'école.

→ 3 orientations: Apprendre à comprendre (un message, les situations de langage ...), apprendre à comprendre l'école (l'évaluation positive avec les albums de réussite : ajout d'annexes pour l'album de réussite des MS et GS par rapport au nouveau programme ; la participation des parents dans des ateliers et sorties ...), faire acquérir un comportement de lecteur dès la TPS: (mise en place de la BCD, projet des oralbums ...).

• **Les aides spécifiques :**

→ La différenciation proposée dans les classes, en fonction des besoins des élèves.

→ l'APC (activités pédagogiques complémentaires)

Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

Su ces deux premières périodes, les APC ont lieu le lundi et le jeudi de 13h30 à 14h15. Elles permettent de travailler spécifiquement dans trois domaines : la compréhension, le langage et la numération.

→ Le Rased (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté : La psychologue scolaire, Emmanuelle Ferreri, est présente dans notre école pour effectuer des observations d'élèves dans les classes ou individuelles, participer à des équipes éducatives et/ou des concertations ayant pour objet la prise en compte de la difficulté, recevoir des parents ...

→ Le dispositif PMQC (« plus de maîtres que de classes ») : une enseignante en surnuméraire dans l'école, en élémentaire uniquement pour le 1^{er} trimestre.

Cette enseignante pourra travailler avec nous à partir de janvier 2016, avec des projets construits en commun, elle pourra intervenir en co-éducation dans les classes, ou en prenant un petit groupe hors classe

→ La classe des TPS :

« Ouvrir l'école maternelle aux enfants de moins de trois ans permet de compenser les inégalités précoces, cette scolarisation étant prédictive de réussite scolaire »

Nous avons trois personnes référentes pour les TPS : Emilie Barrat-Morel (l'enseignante), Sandrine Maynadier (l'Atsem) et Marine (Educatrice de Jeunes Enfants) qui permettent d'offrir un accueil particulièrement soigné aux petits de moins de trois ans.

• **Sécurité : exercice incendie :**

Le premier exercice d'évacuation de l'école en cas d'incendie a été effectué le 25 septembre 2015. Le matériel d'alarme, les portes coupe-feu fonctionnent normalement. L'exercice s'est déroulé dans le calme.

Le DUERP sera mis à jour lors d'une commission qui se réunira au deuxième trimestre. Les associations de parents d'élèves seront invitées à y participer (1 ou 2 parents par association).

• **La coopérative scolaire :** Les dons des parents s'élèvent à 1402 €.. Nous les remercions vivement pour leur générosité !

Le solde actuel de la coopérative est de 1918 euros. S'ajouteront à cette somme 35% de la somme de la vente des photographies.

• **Le photographe :**

Cette année, nous avons fait appel à un nouveau photographe et avons mis en place, en lien avec Mme Aubert, la possibilité de photographier les fratries école maternelle/école élémentaire : ceci a eu un franc succès puisque 61 fratries en ont bénéficié.

les tarifs : 15€ la pochette complète, 11 € la pochette fratrie, 11€ la pochette individuelle et 7€ le groupe classe.

3/ Relation école-parents

• **Réunion parents-enseignants :** les premières réunions d'information ont eu lieu dans la semaine du 14 au 18 septembre 2015. Une deuxième rencontre avec les parents est prévue fin janvier, lors de la remise des albums de réussite.

• **Accueil des parents dans les classes de TPS et PS :** les élèves de TPS ont bénéficié d'une rentrée échelonnée sur deux semaines, avec accueil des parents dans les classes afin de favoriser une rentrée en douceur et ainsi répondre à l'injonction du nouveau programme de l'école maternelle. Les élèves de PS ont, eux, effectué leur rentrée en trois accueils successifs au cours de la même matinée, également accompagnés de leurs parents. Cet accueil, qui a fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de Mme l'Inspectrice, a permis aux élèves d'effectuer leur rentrée dans de bonnes conditions.

• **Poste d'EVS :**

Mme Migout, qui a pris ses fonctions en novembre 2014, vient d'être reconduite pour un an.

Sa présence facilite grandement le travail de direction mais aussi le relationnel avec les familles : accueil à la porte de l'école et accueil téléphonique.

• **Conseil d'école et procès verbal :**

Il serait souhaitable que les procès verbaux des trois conseils d'école parviennent à l'ensemble des familles.

Mme Galinou demande à la municipalité si celle-ci peut prendre en charge les coûts de reprographie. En effet, il n'est pas envisageable que l'école puisse assumer ces frais pour l'ensemble des familles.

4/ Municipalité

• **Organisation des TAP**

Avec de nouveaux horaires pour cette année (13h30/14h15) et une moyenne de 133 élèves pour 13 animateurs et Atsem (ce qui correspond aux normes requises), la mise en place a eu besoin d'un peu de temps pour fonctionner au mieux.

Lors d'une réunion-bilan avec Mme Plessis et Diamé Diagne, le responsable des TAP, un constat a été effectué : de nombreux élèves de MS ont besoin d'un vrai temps de repos. De fait, une nouvelle organisation est mise en place dès cette nouvelle période : ainsi, les MS qui ont besoin de ce temps (nous en avons dénombré 25) peuvent s'assoupir de 12h45 jusqu'à 14h00, pour un retour en classe à 14h15.

Ce temps s'effectue momentanément dans la salle de motricité, en attendant de pouvoir bénéficier du dortoir n°3 (salle PS1).

Bilans des travaux demandés

De nombreux petits travaux ont déjà été effectués et nous en remercions la mairie. D'autres sont encore en attente de réalisation.

5/ Règlement intérieur de l'école :

Mme Galinou informe que des modifications ont été apportées au règlement intérieur de l'école. De plus, un avenant au règlement concernant le numérique sera ajouté dès que la charte conçue par l'inspection de circonscription nous sera parvenue.

Suite à la lecture des articles modifiés, nous avons procédé au vote du règlement intérieur.

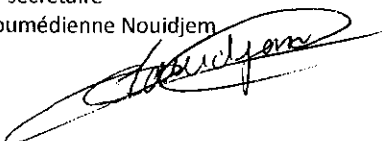
Il a été adopté à l'unanimité.

Le prochain Conseil d'Ecole se réunira le mardi 9 février 2016 à 18h00.

La séance est levée à 20h13

Le secrétaire

Boumédiène Nouidjem



La présidente

Coryne Galinou

